



L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA
GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

● **Introduction**

L'édito

P.02

-

● **Retour sur les conférences**

L'essentiel à savoir

P.03

-

● **Conclusion**

Bilan, perspectives

P. 24

-

-

Réussir
sa transformation
digitale

RGPD

HORS-SÉRIE

[ID21]



IT : transformation digitale

ID21 est en replay sur [FDO Live](#)

P. 03

-



Jean-François Deboudt
Administrateur Fédération nationale
des Ogec et Président du GTSI

” Le "digital" : une réponse pour donner les moyens à tous de grandir

Cette première édition fut une véritable réussite !

Reportée l'an dernier pour cause de crise sanitaire, nous avons pu tenir nos engagements cette année. Mais les contraintes sanitaires nous ont conduits à concevoir un mode de fonctionnement entièrement à "distance". Il a très bien fonctionné grâce à la plateforme "FDO Live", véritable régie vidéo en direct, maîtrisée et agréablement animée par l'équipe de la Fédération nationale des Ogec et du réseau territorial. Le programme s'est révélé judicieux et riche. Alors que l'on pouvait s'attendre à échanger majoritairement sur les technologies, les échanges et les interventions ont souvent traité de la dimension humaine associée au "numérique". Étonnant ? Non,

car le "numérique" n'apporte de la valeur que s'il accompagne au plus près les activités de tous ! Ainsi a été mise en évidence l'importance de la formation, de l'appropriation et de l'accompagnement des personnes pour que chacune d'entre elles puissent acquérir les bons réflexes, les bonnes pratiques et apporter le meilleur service. Rappelons-nous notamment de l'intervention de M. Argouarc'h, directeur de l'expérience collaborateur et de la transformation à la FDJ, qui concluait son discours par la promotion du digital comme un réponse pour "donner les moyens à tous de grandir". Voilà un programme qui nous convient bien !

Ours

Mag des Ogec ISSN 2729-4609 - Dir. de la publication : Laurent Laming - Chargée de la publication : Karine Moryoussef - 277 rue Saint Jacques - Paris 5ème - Tél : 01 53 73 74 31 - contact@fnogec.org - www.fnogec.org - Photos @Pexels

| Retour sur les conférences





Nathalie Onfray
Membre du GTSI¹
Unioyec rhône roannais

Comment faire face aux nouvelles cybermenaces ?

Le recours massif aux outils numériques nomades lié à la crise sanitaire a ajouté de multiples points de vulnérabilité aux systèmes d'information et de stockage de données. Des failles ciblées par des attaques malveillantes, aucun secteur économique n'étant épargné. Quelle posture adopter face à ce risque évolutif ? Décryptage avec Patrice Bigeard, référent ANSSI en Île-de-France.

Comment évoluent les cybermenaces ? Nous observons une professionnalisation du piratage informatique partout dans le monde. Vols de données, sabotages, atteintes à l'image ou demandes de rançon restent lucratifs et peu risqués pour les auteurs, malgré l'augmentation des arrestations. De plus, le nombre de tentatives d'arnaques misant sur l'émotion suscitée par la crise sanitaire a généré une hausse de + 400% des demandes d'assistance depuis mars 2020. Avec la distanciation, les systèmes d'information s'étendent

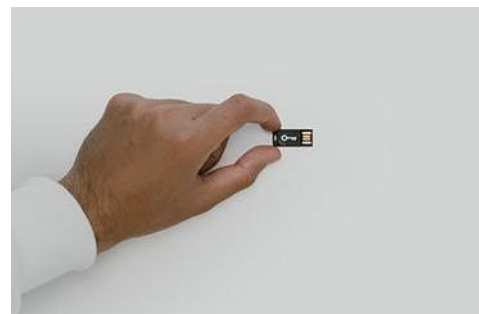
jusqu'au domicile des utilisateurs, augmentant ainsi la surface disponible aux attaques. Que faire en priorité ? Pour commencer, prendre le temps de cartographier l'organisation informatique et les pratiques. Nous invitons à la vigilance sur les mises à jour logicielles, les outils de partage de fichiers (clouds, coffres-forts numériques), et la stratégie de mots de passe des utilisateurs. L'utilisation d'un même mot de passe sur plusieurs accès est encore trop courante et facilite la tâche des hackers. Le guide "La cybersécurité pour les TPE-PME" présente



© Pexels



© Pexels

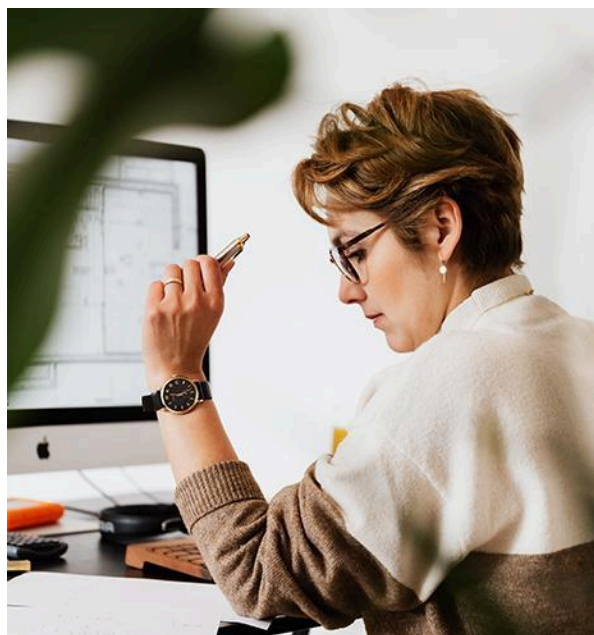


© Pexels

¹ Groupe de Travail Systèmes d'Information de la Fédération des Ogec.

Cybermenaces

12 points concrets à explorer pour un diagnostic complet. Tenir compte du facteur humain, les logiciels (même sophistiqués) et les assurances ne suffiront pas. Les hackers exploitent très bien les failles de la vigilance humaine. Une personne ou une équipe formée aux notions de base et partageant avec tous les utilisateurs un protocole de veille renforcera la sécurité de votre système. Pour compléter ces mesures organisationnelles, vous pouvez créer votre réseau de secours en déterminant qui doit intervenir en cas d'attaque avérée, et en vérifiant ce que prévoit le contrat de votre prestataire informatique en la matière, si vous en avez un.

**Le rôle du RGPD :**

Depuis 2018, le RGPD a attiré l'attention sur la sensibilité des données personnelles et la responsabilité des détenteurs en diffusant un langage commun pour analyser risques et pratiques. Son application permet de progresser dans la sécurisation globale des systèmes d'information.

© Photo Pexels

Le replay de cette conférence est disponible : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=28>

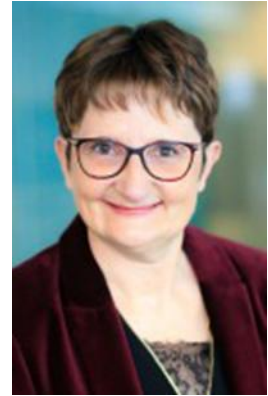
Plus d'informations sur l'ANSSI :

L'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Secrétaire Général de la Défense et de la Sécurité Nationale. En coopération avec les opérateurs majeurs (éditeurs de logiciels, gérants d'infrastructures), elle a développé une base documentaire publiée sur son site. Cette agence figure aussi parmi les fondateurs de cybermalveillance.gouv.fr, plateforme de référence pour vous informer et agir. Malgré son nom, ce site internet lancé en octobre 2017 ne vous veut que du bien ! Il offre un dispositif national d'assistance aux victimes de cybercriminalité, les aide et les informe sur les menaces numériques et leur donne les moyens de se défendre.

Article rédigé par Nathalie Onfray, membre du Groupe de Travail Systèmes d'Information de la Fédération des Ogec.

L'ANSSI est un service français, créé par décret en juillet 2009. C'est l'autorité chargée d'assister le Premier ministre dans l'exercice de ses responsabilités en matière de défense et de sécurité nationale. Elle est aujourd'hui composée de plus de 600 agents et tend à s'élargir.

Fraudes bancaires et cybercriminalité : quelles sont les attaques bancaires et les outils des fraudeurs ?



Simone Lot
Resp. nationale EP¹
Société Générale

En 2020, le nombre de victimes de cyberattaques a été multiplié par 4 en France pour un montant estimé à 1000 milliards de \$ dans le monde. 90% des cyberattaques passent par des mails frauduleux dont 33% falsifiant des messages issus du secteur bancaire. Simone Lot, responsable nationale EP¹ et David Prache, expert en cybersécurité à la Société Générale nous renseignent sur le sujet.

Pour s'en prémunir, la meilleure défense est de sensibiliser tous les acteurs d'un Ogec, en créant notamment une culture du cyber-risque financier. Il est de ce fait important de connaître les modes opératoires des cyberberfraudes bancaires, dites *ingénierie sociale* et de repérer les signes d'une tentative de fraude. Les fraudeurs ont des outils techniques et de redoutables scénarios de manipulation psychologique pour déjouer la vigilance des salariés :

1 - Le faux mail (le phishing) : l'adresse mail réelle de

de l'expéditeur escroc est masquée et remplacée par l'adresse du président de l'Ogec, vous pensez donc que c'est bien le président qui vous contacte. Ce faux mail vous invite à aller sur un faux site pour y renseigner des informations confidentielles ou à ouvrir une pièce jointe piégée par un virus.

2 - La fraude au Président : c'est une usurpation de l'identité du président (par téléphone ou par mail) pour exiger du collaborateur qu'il effectue un virement ne respectant pas les procédures internes, en prétextant l'urgence et la confidentialité. L'escroc dispose d'un scénario rodé et crédible pour manipuler sa victime. Les faits prouvent malheureusement que cela fonctionne.

3 - Fraude aux changements de coordonnées bancaires : vous réalisez par exemple des travaux de réhabilitation ou de construction dans votre Ogec avec affichage du permis de construire : un escroc pourrait relever le nom des entreprises du BTP retenues sur ce projet, se faire passer pour l'un d'entre eux et indiquer à votre comptable qu'il a changé de RIB depuis le règlement de la dernière facture intermédiaire.



© Photo Pexels

¹ Enseignement Privé.

Fraudes bancaires

Vous enregistrez ainsi de nouvelles coordonnées qui sont celles de l'escroc et vous réglez la facture suivante sur ce faux RIB. Cette technique de changement de RIB est également valable pour tout fournisseur ou salarié. Ces fraudes peuvent aussi avoir pour but de voler les données confidentielles de vos familles. Une fois prélevées, ces données se revendent cher sur le darkweb. Les techniques sont nombreuses et les fraudeurs de plus en plus ingénieux. Nous ne le redisons jamais assez, l'essentiel est la prévention. Il est donc important de former vos collaborateurs et de mettre en place des procédures de contrôle interne, comme celles-ci :



- Former, dans un premier temps, car la faiblesse de sécurité d'une organisation se situe « entre la chaise et le clavier ». En sensibilisant tous les collaborateurs à tous les niveaux, vous faites des salariés le premier rempart contre les cyber-fraudes. Averti, vigilant, le collaborateur hésitera avant de réaliser une opération en urgence qui ne respectera pas la procédure

habituellement mise en place au sein de votre Ogec. Il détectera alors plus facilement une escroquerie en cas d'appels curieux ou d'emails bizarres.

- Favoriser une culture de la communication interne et valoriser les tentatives de fraude stoppées. Il est impératif de communiquer en interne mais aussi aux niveaux départemental et régional sur chaque tentative repérée de fraude car l'escroc essaiera ailleurs, là où la vigilance sera moins forte.

- Mettre en place des procédures internes claires, connues et appliquées vous permettront d'être davantage protégé face aux cyber-risques et de vous consacrer sereinement à votre mission éducative.

Article rédigé par Simone Lot, responsable nationale Enseignement Privé à la Société Générale.

Votre banque est là pour vous conseiller et vous apporter des solutions. Oppens, filiale de la Société Générale, coach de la cybersécurité, peut également vous aider dans l'audit de vos process et la formation de vos salariés.

© Photo Pexels

Visionnez dès à présent le replay de cette conférence : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference?SessionId=34>



Comment limiter les risques grâce à la cyberprévention ? Quelles sont les mesures applicables à nos établissements ?

La cybercriminalité constitue une menace de plus en plus sérieuse pour les établissements de l'Enseignement Catholique. Le nombre d'attaques est en recrudescence et ce phénomène s'accroît avec la crise sanitaire. Il ne s'agit donc plus d'une menace mais d'un risque avéré qu'il convient de prendre en compte. Renan Rioufol, responsable Mutualité Marchés & Partenariats à la Mutuelle Saint-Christophe assurances et Simon Nadot, ingénieur prévention chez Praeventia répondent à nos questions. En quoi la prévention du risque cyber est-elle une priorité de la Mutuelle Saint-Christophe assurances ? **R. Rioufol** : La Mutuelle Saint-Christophe assurances accompagne nos sociétaires établissements scolaires dans une démarche de

gestion des risques. Cette démarche se matérialise par la proposition d'actions adaptées aux besoins de chaque établissement. Ce dispositif est complété par un contrat d'assurance adapté.

Les Ogec sont-ils concernés par les cyberattaques ?

S. Nadot : Absolument, une étude récente ⁽¹⁾ montre que 7 entreprises sur 10 en ont été victimes en 2020. Les Ogec sont également impactés par ce phénomène. D'ailleurs de nombreux sociétaires ont été touchés.

Quels sont les risques les plus fréquents ?

S. Nadot : La fraude au président, le faux ordre de virement, le cryptage de données ou la demande de rançon... Ces attaques se basent sur la crédulité de l'interlocuteur, l'absence de process de validation



© Photo Pexels

¹ <https://www.eulerhermes.fr/actualites/etude-fraude-2020.html>

Cyberprévention

ou des systèmes de sécurité trop légers.

Quelles recommandations pourriez-vous faire pour éviter ces incidents ?

S. Nadot : Il convient de sensibiliser et former le personnel aux bonnes pratiques de sécurité, d'instaurer une gestion des mots de passe robustes et sécurisés, de séparer la vie professionnelle et la vie personnelle et d'instaurer une politique de gestion des droits d'accès. L'ensemble de ces mesures pourra être consigné au sein d'une charte régulièrement mise à jour et accessible à tous. En dépit des mesures prises, il se peut que l'attaque survienne. Les sauvegardes régulières et le plan



de continuité d'activité seront des outils précieux pour préserver les données et redémarrer l'activité.

En quoi l'assurance vient compléter ces dispositifs ?

R. Rioufol : L'assurance cyber est la réponse financière à la survenance du risque. L'assureur vous accompagne sur 3 enjeux, une garantie d'assistance avec une équipe dédiée à la gestion de crise 24/24 et

7/7, la prise en charge des dommages subis par l'Ogec et la responsabilité civile en cas de mise en cause de l'Ogec quant à la perte ou la fuite de données personnelles. La Mutuelle Saint-Christophe assurances propose aussi des ressources et interventions de sensibilisation aux usages du numérique, accompagnées d'une aide au financement via l'Association Saint-Christophe. La mutuelle innove en permanence pour répondre aux risques nouveaux par des garanties adaptées. Maîtriser sa e-réputation, l'utilisation de son smartphone ou guider les enfants sur les réseaux sociaux, ces défis nés avec l'ère digitale sont devenus quotidiens. La mutuelle a mis au point des solutions d'assurance innovantes pour protéger l'e-réputation des enseignants et des élèves sur Internet et les réseaux sociaux.

Article rédigé par Aline Puvilland, chargée de mission Partenariats, Mutualité et Marchés à la Mutuelle Saint-Christophe assurances.

La Mutuelle Saint-Christophe assurances peut vous mettre en relation avec un expert de la prévention du risque cyber. Cette prestation permet d'évaluer votre exposition au risque cyber et de mettre en œuvre des bonnes pratiques organisationnelles et matérielles.

Pour tout complément d'information : service.enseignement@msc-assurance.fr

Visionnez dès à présent le replay de cette conférence : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=31>



RGPD, un référentiel pour vous aider à organiser et sécuriser vos données sensibles

Le sigle RGPD signifie : « Règlement Général sur la Protection des Données ». Il encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne, il est entré en vigueur le 25 mai 2018. Le RGPD s'applique à toute organisation, publique et privée qui traite des données personnelles pour son compte ou non (CNIL).

Il doit être mis en œuvre au sein de nos organisations. Notre enquête sur le numérique révèle que 57% des Ogec ne sont pas en conformité. Le RGPD est souvent vécu comme une contrainte alors que c'est une opportunité qui vous permettra de maîtriser vos flux de données. Ces dernières sont multiples, elles concernent les familles, les élèves, les enseignants, les salariés ... Une donnée personnelle (nom, prénom, date de naissance, adresse, habitude de consomma-

tion, santé, religion ...) a une valeur marchande. L'objectif de ce règlement est de protéger nos données personnelles afin que l'on ne retrouve pas notre identité, notamment. En visionnant le webinar RGPD de l'ISI Day, vous pourrez voir ou revoir le témoignage d'une Chef d'établissement d'une école bretonne de 5 classes. Son école a fait l'objet d'un audit «RGPD». Il convient de sensibiliser et de former l'ensemble de la communauté éducative. Cet audit et les actions

menées par la suite ont permis de modifier les informations demandées dans le dossier administratif. En effet, les informations recueillies doivent être pertinentes en vue d'un traitement et l'objectif recherché doit être connu par celui qui donne l'information. Le blog de l'école a été modifié avec la mise en place d'un mot de passe pour les élèves et pour les parents. Nous vous invitons à vous engager dans la démarche «RGPD». Pour cela, il convient dans un premier



Thierry Géraux
Membre du GTSI¹ &
SG FDO Bourgogne



” Une enquête sur le numérique nous indique que 57 % des Ogec ne sont pas en conformité.

¹ Groupe de Travail Systèmes d'Information de la Fédération des Ogec.

temps, d'identifier l'ensemble des fichiers détenus (numériques et papier) par service. Vous pourrez identifier les conformités (ex. : l'information demandée est-elle pertinente ?) et les non conformités (ex. : transfert par mail d'informations sensibles). Puis, vous veillerez à sécuriser les données personnelles en respectant la confidentialité des données, en utilisant un espace de stockage sécurisé, un antivirus professionnel (Trend Micro est un antivirus gratuit pour les enseignants), des mots de passe suffisamment sécurisés (au moins 12 caractères avec majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux), et en



respectant les consignes de sécurité du réseau informatique de l'établissement. Ensuite, il vous faudra gérer les données personnelles : ne collecter que les informations strictement nécessaires, informer le chef d'établissement sur l'usage de ces données, s'interroger sur le lieu et la durée de conservation, définir des modalités de destruction

de la donnée. Les trois actions majeures à mener lors de cette démarche RGPD sont d'identifier, de sécuriser et de gérer les données personnelles de ma structure. Une application est à votre disposition pour mener à bien ce processus : ISI Data du portail ISIDOOR. Elle vous permettra d'établir un état des lieux, c'est-à-dire une cartographie des traitements, d'assurer la conformité juridique de votre établissement, un modèle de charte informatique est notamment à votre disposition, de sécuriser vos données, d'y trouver des procédures d'enregistrement de demandes d'accès et des procédures en cas de violation des données. L'application ISI Data du portail ISIDOOR est accessible aux chefs d'établissement via leurs codes Gabriel.

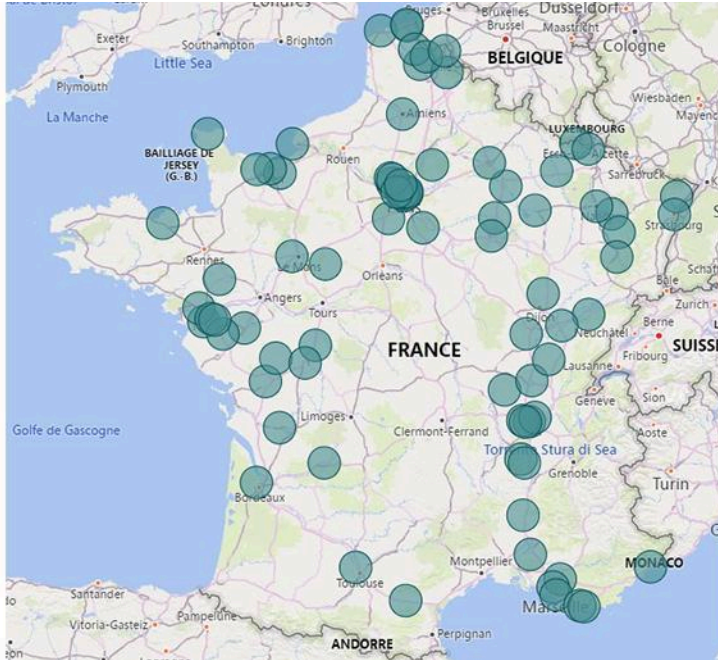
Article rédigé par Thierry Géraux, membre du GTSI et secrétaire général FDO Bourgogne.

L'application ISI Data est l'outil essentiel pour vous aider à mettre en place votre RGPD. Il vous permet d'entrer progressivement dans la démarche de mise en conformité en suivant les recommandations de la CNIL¹ et du SGEC, à votre rythme.

¹ Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Retrouvez le replay de cette conférence ici : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=29>

Enquête



Enquête sur la maturité numérique des Ogec

La transformation numérique était déjà identifiée avant la crise sanitaire comme l'un des principaux facteurs de transformation de nos organisations et de nos méthodes de travail. A travers deux enquêtes adressées aux établissements en 2021, la Fédération nationale des Ogec et la branche professionnelle ont réalisé un état des lieux de cette transformation dans les Ogec.

Les résultats de cette double enquête ont été présentés par Sébastien Levy-prudent, Co-fondateur d'Olecio, une jeune start-up spécialisée dans le monde de l'emploi et de la formation. Les enquêtes ont réuni plus de 2 000 répondants sur le territoire, dont vous trouverez quelques chiffres clés ci-après. Avant le 1er confinement, la transition numérique était l'un

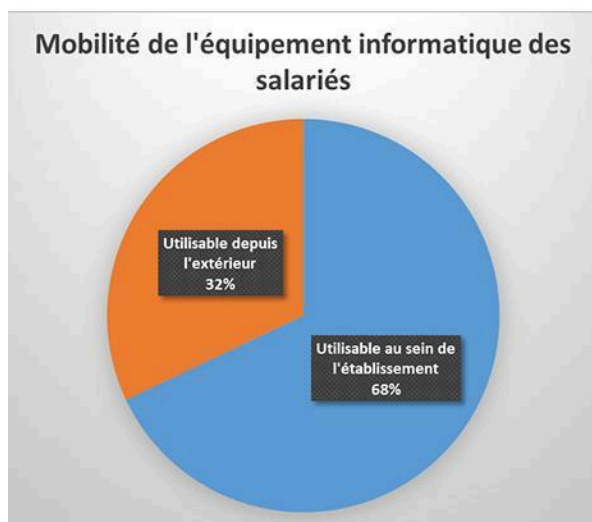
” Avant le premier confinement, la transformation digitale était parmi les enjeux prioritaires

des principaux facteurs d'évolution, identifié par les établissements avant la crise sanitaire. Une majorité des établissements ont mis en place des solutions pour dématérialiser leur communication (courriel, documents interactifs...). Mais pour plus d'1/3 des répondants, ces services ne sont pas accessibles en dehors de l'établissement, ce qui rendait

Enquête

difficile le travail à distance.

Adaptations lors du 1er confinement : équipement, travail à distance, procédures : Seul 1/3 des établissements ont dû effectuer des dépenses informatiques de dernière minute (ordinateurs portables et accessoires de visioconférences), mais 64% ont dû mettre en place des solutions techniques afin d'accéder aux ressources de l'établissement depuis le domicile des salariés. 25% ont dû revoir certaines procédures internes (règlement des fournisseurs par virement, dématérialisation des inscriptions, des bulletins de paie, accès et travail à distance...). Les principales difficultés liées au digital



concernaient le manque de maîtrise des outils numériques mis à disposition et le manque de sécurisation du matériel utilisé, notamment en cas d'utilisation de matériel personnel. Plus de 2/3 des répondants auraient souhaité bénéficier de plus de conseils sur les solutions digitales et sur l'achat d'équipements informatiques.

Perspectives – La transition numérique, priorité des établissements :

La crise sanitaire a été le révélateur du manque de compétences digitales des équipes internes et beaucoup envisagent un accompagnement pour établir un diagnostic et réaliser un plan de formations. 60% des établissements jugent que leur parc informatique doit être modernisé ou renouvelé pour répondre aux usages d'aujourd'hui, mais le coût des équipements est un frein important pour 36% d'entre eux. Ces premiers résultats nous donnent des indications sur les chantiers à mener au sein de l'institution en matière d'accompagnement et de conseil (cf. article référent digital territorial) mais également sur l'accès à la formation pour améliorer les compétences des salariés et des bénévoles dans le domaine numérique (cf. article : Comment bien former vos équipes aux usages du numérique ?).

Article rédigé par Laura Lepla, chargée de mission digitale à la Fédération nationale des Ogec

Nous remercions les établissements d'avoir répondu à ces deux études. Votre participation a permis d'établir un état des lieux éclairant la transformation digitale dans le réseau des Ogec et de nous permettre ainsi d'adapter les actions des fédérations.

Retrouvez l'intégralité de cette étude en suivant le replay : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=43>



Former les salariés de droit privé aux usages numériques

Le numérique est partout, aussi bien pour les usages professionnels que privés. Depuis plusieurs années, on note une augmentation des usages liés au numérique. La pandémie a accéléré ce processus de digitalisation du quotidien : recours au télétravail, réunions en visioconférence, outils collaboratifs, digitalisation de l'offre pédagogique et de formation.

Nous faisons le constat de la nécessité d'accompagner les établissements et de former les salariés aux nouveaux usages du numérique. Il faut donc aider les chefs d'établissement à identifier les besoins en formation pour préparer l'avenir professionnel en anticipant l'évolution des métiers. La branche est en train de mettre en place une solution adaptée à notre secteur d'activité.

” *Quel est le niveau de vos salariés sur les outils du numérique ? Découvrez les formations existantes.*

Depuis 2017 en lien avec les partenaires sociaux, la Branche a enclenché un processus de création d'outils numériques : certifications de branche, module GPEC dans ISI RH, fonctionnalités d'autodiagnos-

tics pour les salariés (Mon Isidoor), de diagnostic pour les établissements mais aussi un tableau de bord dans ISI RH pour suivre la progression des salariés et leur maturité numérique.

Article rédigé par Aurélie Delgove, responsable développement des compétences à la Fédération nationale des Ogec.
Visionnez le replay de cette conférence : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference?SessionId=37>



© Pexels

Former aux outils mais aussi à la culture digitale

Il est possible de certifier les compétences digitales des salariés, plusieurs options sont offertes :

- les certifications professionnelles : CléA Numérique, PIX ou la certification de Branche "Manager de proximité dans un environnement numérique",
- l'accès au catalogue "Espace formation" depuis ISI RH ou le site d'AKTO. Vous y retrouverez des thématiques de formations autour de l'usage des outils par les salariés : bureautique (Word, Excel, PowerPoint, Office 365...), des formations sur la gestion de la transition, animation de réunion (Teams, Zoom...) mais aussi des formations en lien avec la culture numérique, les usages du numérique et notamment la gestion des risques.

Financement : formations certifiantes inscrites au RNCP et RS, sont éligibles au CPF. Pour les autres rdv sur www.aktto.fr

Création d'une certification sur les compétences numériques essentielles

Les partenaires sociaux de la branche dans le cadre du développement de notre politique de certification et d'un EDEC vont créer un certificat sur les compétences digitales pour tous les salariés permettant l'acquisition des compétences de base et la lutte contre la fracture numérique et illettrisme. Ce nouveau certificat permettra pour les années à venir d'aider à surmonter les difficultés et les appréhensions liées à l'usage des nouvelles technologies.

”

La branche s'engage pour favoriser l'inclusion numérique !

Quel est le rôle du référent digital territorial ?



Laura Lepla
Chargée de mission
digitale - Fnogec

La crise sanitaire a montré qu'il était crucial de pouvoir s'appuyer sur des spécialistes informatiques pour bénéficier de conseils avisés et accompagner les établissements dans leur transformation digitale. Au sein de l'Enseignement Catholique, des structures territoriales peuvent vous aider. Que peuvent-elles vous apporter ? Quelles sont leurs missions ?

L'étude sur la transformation numérique qui a été déléguée par la Fédération nationale des Ogec en début d'année 2021 révèle que les établissements scolaires ont principalement sollicité leurs prestataires pendant la crise sanitaire, notamment lorsqu'ils n'avaient pas de spécialiste en interne (responsable informatique, bénévole expert). Mais peu d'entre vous connaissent l'existence de cellules informatiques au sein de l'Enseignement Catholique, qui peuvent vous conseiller, notamment lorsque les

prestataires informatiques ignorent (volontairement ou non) les conditions avantageuses dont bénéficient les établissements scolaires (licences éducation par exemple) ou des spécificités liées à notre secteur d'activité (applications Isidoor/Ange, sécurité, ...). Cette conférence nous a permis de découvrir les services proposés par trois régions qui ont mis en place une cellule informatique : Grand-Est (Fédération nationale des Ogec), Bretagne (CAEC de Bretagne) et Pays de la Loire (URADEL). Parmi les services proposés aux établissements, on retrouvera notamment : l'accompagnement sur les applications proposées par l'Enseignement Catholique (Isidoor, Ange, ...), la mutualisation de services en ligne ou de logiciels (outils collaboratifs, antivirus, filtrage web, ...), l'information sur la réglementation liée à la sécurité des données (RGPD), la veille sur la sécurité informatique et le conseil en équipement informatique. Ces précieux retours d'expériences doivent nous permettre de mieux appréhender la mise en place de cellules digitales dans chaque région de l'Enseignement Catholique.



¹ Digital Territorial.

Le replay, c'est ici : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=35>



Comment accompagner un Ogec dans la conduite d'un projet de transformation numérique ?

En parallèle d'un projet immobilier d'envergure, le groupe scolaire Sainte-Elisabeth (Paris 15ème) a redéfini son infrastructure numérique avec l'aide d'un prestataire spécialisé. Quels sont les avantages du « digital by design »¹ ou comment repenser les équipements et embarquer les équipes en repartant des usages ? Interview de Mme Maha Richard, chef d'établissement.

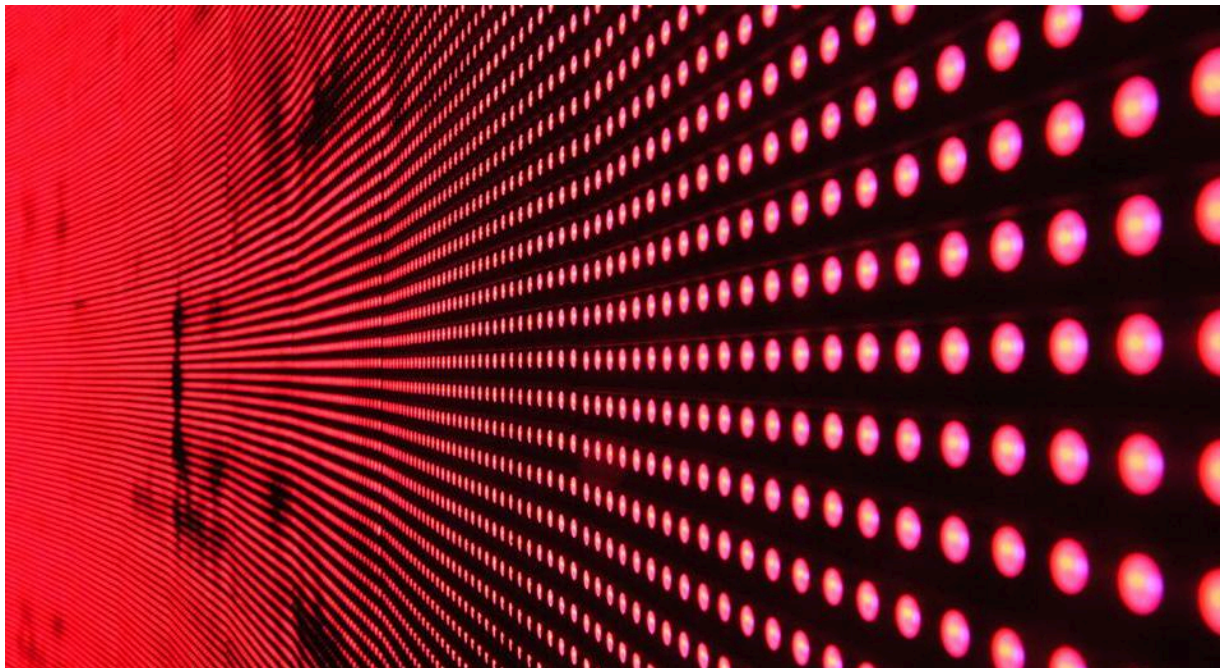
Pour se faire une idée du contexte, pourriez-vous nous présenter brièvement le groupe scolaire dont vous avez la responsabilité depuis 2 ans ? :

Maha Richard : L'établissement scolaire Sainte-Elisabeth regroupe une école, un collège et lycée, ce qui représente environ 1 235 élèves. Lors de mon arrivée, il y a 2 ans, un chantier immobilier se

préparait depuis quelques années mais subissait du retard. Ce retard a gelé l'avancée des autres projets de l'établissement, à la fois organisationnels et fonctionnels. Cette situation a créé une frustration au sein des équipes.

Pourquoi profiter d'un projet immobilier pour questionner le projet informatique? Quel est concrètement le projet ? :

Maha Richard : Le projet immobilier n'est pas venu questionner le projet digital, qui a été abordé initialement avec le président d'Ogec et le délégué de tutelle. Mais la question s'est en effet posée de mener ces projets en parallèle ou oser une transformation numérique qui accompagne le projet immobilier.



¹ Penser "Digital" dès la création.

Accompagnement

Quand on parle de politique de digitalisation d'un établissement scolaire, de quoi parle-t-on ? :

Maha Richard : La digitalisation d'un établissement scolaire ne se réduit évidemment pas à son équipement informatique. Pour un chef d'établissement, il n'est pas facile d'avoir une vision complète sans avoir de modèle à appliquer. Par ailleurs, la situation vécue depuis l'année dernière a créé beaucoup d'incertitude sur le démarrage du projet.

Pourquoi avoir fait appel à un prestataire externe ? :

Maha Richard : Un chef d'établissement est avant tout formé pour diriger un établissement, tel



un capitaine sur son navire. Il est également soucieux de la maîtrise des budgets. La digitalisation est un métier et nous avons fait le choix de faire appel à un prestataire extérieur pour réaliser un audit, dont les conclusions ont été présentées en assemblée générale. Ce regard extérieur est une in-

terface essentielle entre le chef d'établissement et la communauté éducative, qui lui permet de rester neutre. Le prestataire a pu assurer une complémentarité par rapport aux équipes informatiques internes. Le projet a ensuite été découpé en un ensemble de phases qui devrait s'échelonner sur 3 ans, durée moyenne d'un projet de transformation numérique.

Un investissement soutenu par l'Ogec ? Comment les administrateurs se positionnent-ils sur le projet ? :

Maha Richard : L'Ogec est primordial dans ce type de projet. Il est d'un très grand soutien depuis le démarrage du projet. Je remercie tous les membres pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour l'appui essentiel notamment dans la maîtrise des coûts.

La digitalisation d'un établissement scolaire est devenu une priorité, suite à la crise sanitaire.

Des solutions existent pour vous accompagner, à votre rythme, tout au long de votre parcours vers votre transformation numérique.

Retrouvez dès à présent l'intégralité de cette intervention : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference?SessionId=30>

Quels sont les enjeux IT/RH de la digitalisation de nos environnement de travail ?



Jean-François Deboudt
Adm. Fnogec &
Président du GTSI

La clé de voûte de la transformation numérique, c'est l'acceptabilité par les collaborateurs. D'où l'importance d'un dialogue entre les experts IT et les responsables RH qui font des nouvelles technologies une question de qualité de vie au travail. Comment accompagner ce changement ? Regard croisé avec le Directeur Expérience Collaborateur et Transformation du Groupe FDJ.

Comment le secteur du « Jeu » a-t-il mis en œuvre la digitalisation dans l'entreprise ? Cela fut en quelque sorte la question d'introduction de l'intervention de M. Pierre-Marie Argouarc'h.

Partant du constat que le digital est une réalité de plus en plus présente et intense, il ajoutait qu'il est capable du meilleur et du pire ! Les contraintes sanitaires ont illustré ce constat. Comment donc concilier dans le cadre de l'entreprise, le potentiel humain et le potentiel du numérique ?



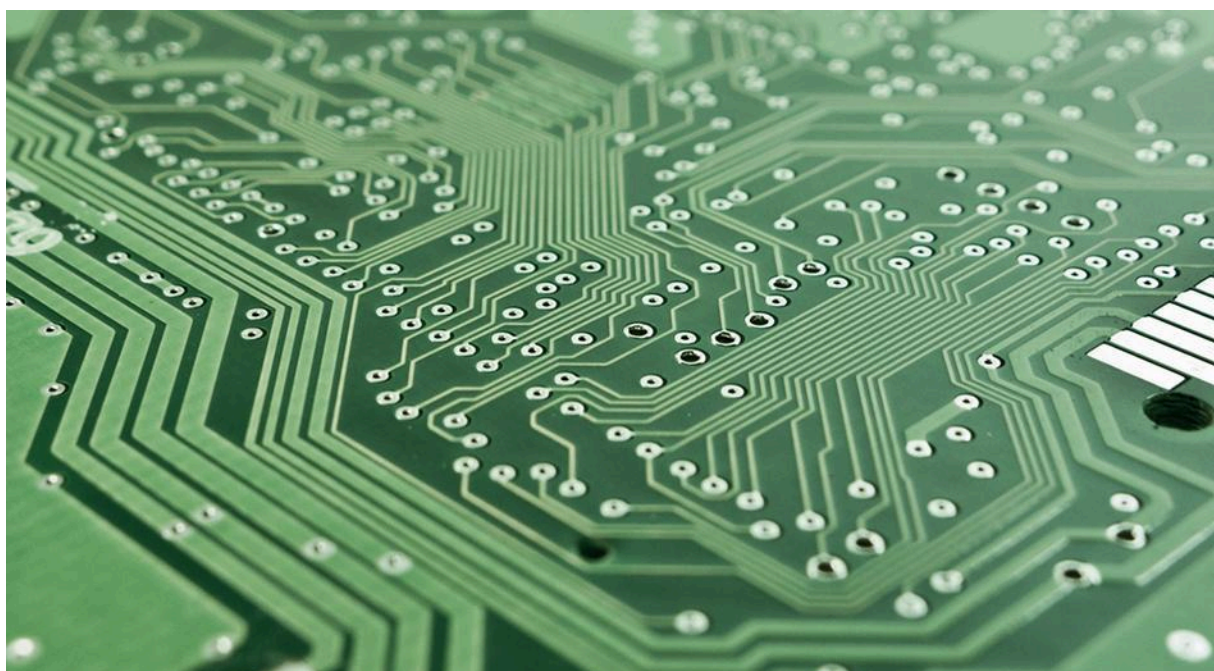
La réponse de Pierre-Marie Argouarc'h, en fait sa philosophie, c'est de « donner les moyens à tous de grandir ». En associant les valeurs de confiance et de responsabilités par la promotion d'un management de proximité. Cela s'est concrétisé dans l'entreprise par la création des « Digital Mentor » proposés à tout à chacun indépendamment de son rang dans l'organisation. C'est une démarche volontaire pour des personnes intéressées naturellement par le « digital » et qui ont envie d'en être des ambassadeurs de proximité dans les services de l'entreprise. C'est comprendre sur le terrain, le métier des collègues, s'appuyer sur leurs compétences, leurs responsabilités, leurs difficultés pour apporter un accompagnement au « digital » approprié assumé et bien souvent simple. C'est développer confiance et adaptation pour chacun et chacune, afin de faire grandir motivation et en fin de compte la qualité de vie.

Visionnez cette belle expérience rapportée : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=38>

Quelles solutions digitales pour le monde associatif ?

Si la fracture numérique est aussi une question de moyens, comment le monde associatif et scolaire peut-il bénéficier de solutions numériques (équipements, logiciels, services) dans le respect de ses ressources budgétaires ? Différentes solutions permettent aujourd'hui aux établissements scolaires d'optimiser l'acquisition de logiciels ou services en ligne. Un certain nombre d'éditeurs proposent en effet des tarifs réduits pour le monde de l'éducation (Microsoft, Google, ...). Dans le monde associatif, la Fédération des Ogec suit depuis quelques années le programme Solidatech. C'est un programme de solidarité numérique créé en 2008, porté par « Les Ateliers du Bocage », entreprise d'insertion membre d'Emmaüs France, en partenariat avec le réseau

international de solidarité numérique : TechSoup. Solidatech s'est fixé comme objectif de favoriser l'accès aux outils numériques des associations, en proposant de l'équipement informatique (reconditionné ou neuf) à des tarifs compétitifs mais surtout en référencant plus de 200 logiciels et solutions en ligne dans différents domaines (sécurité, outils collaboratifs, réseau, ...), gratuits ou à tarifs solidaires. Pour bénéficier de ces conditions avantageuses, les Ogec peuvent s'inscrire gratuitement sur le site Solidatech. Après vérification de l'éligibilité de votre structure à partir de son numéro de SIREN, vous pourrez obtenir des coupons de réduction sur l'ensemble du catalogue.



Article rédigé par Frédéric Hul, directeur du pôle SI à la Fédération nationale des Ogec.

Voir le replay de cette conférence : <https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=32>



Frédéric Hul
Directeur du pôle SI
Fnogec

Isidoor & Mon Isidoor, des solutions pour votre transformation digitale

Chaque année, à l'occasion de la Saint Isidore, les chefs de projet de votre espace digital d'aide à la gestion Isidoor font un bilan de leurs dernières réalisations mais présentent surtout les projets en cours ou récemment mis en ligne. Dans le cadre de la conférence proposée à l'ISI Day, trois projets significatifs ont été présentés, avec une volonté d'être toujours aussi proches de vos préoccupations.

1. Espace de formation en ligne pour les bénévoles :

Le premier de ces projets concerne ISI Pilote, l'application d'aide au pilotage associatif. Anne Barré, chef de projet de cette application et juriste au pôle Gestion, nous informe qu'un espace de formation à distance pour les bénévoles est maintenant accessible depuis ISI Pilote. Il propose des cours en ligne qui étaient prévus initialement dans le cadre de deux parcours de formation en présentiel organisés par les Fédération des Ogec territoriales. Ces parcours de formation ont été réalisés pour répondre aux

besoins des nouveaux élus d'Ogec et afin de consolider la connaissance de chacun. Ce nouveau type de support de formation à distance permettra à un plus grand nombre de bénéficier des bonnes pratiques institutionnelles. Les cours en ligne (Moc) sont constitués de vidéos pédagogiques et de diaporamas pour vous aider à mieux appréhender les différentes thématiques :

Les fondamentaux du réseau des Ogec

Principes communs à la gestion financière d'un Ogec

Le droit social applicable aux Ogec



Isidoor & Mon Isidoor

Des quiz permettent enfin de vérifier vos connaissances pour passer à la suite du cours. D'autres cours sont actuellement en préparation et viendront compléter prochainement le parcours de formation des bénévoles au service de vos établissements.

2. Outils collaboratifs :

Le deuxième projet « phare » présenté lors de l'ISI Day concerne à nouveau ISI Pilote. Il s'agit d'ajouter des fonctionnalités collaboratives qui permettront par exemple aux membres de l'Ogec de participer au conseil d'administration à distance par visioconférence, de travailler à plusieurs en simultané sur un même document pour rédiger l'ordre du jour ou encore d'échanger sur des espaces de discussion.

3. Mon Isidoor, un portail salarié :

Pour clore cette conférence, Jean-René Le Meur, Directeur des affaires sociales de la Fédération des nationale des Ogec, nous a présenté un nouveau venu dans la famille Isidoor. Il s'agit de Mon Isidoor, un espace personnel et sécurisé pour les salariés de la branche.

L'application sera disponible à la rentrée 2021/2022

Mon Isidoor sera disponible pour l'ensemble des établissements en septembre 2021. Il est actuellement en expérimentation dans quelques établissements. Il est à préciser que c'est l'employeur qui ouvrira ce service aux salariés de son établissement. Des documents sont en préparation pour vous accompagner à bien aborder ce nouveau module et à vous rassurer dans la gestion des accès.

Dans le Mag des Ogec de janvier 2021, nous vous présentions l'idée première de cette nouvelle plateforme qui est de permettre aux salariés une effectivité de leurs droits: accéder au fonds social, obtenir des informations sur les régimes EEP Santé, EEP Prévoyance et EEP Retraite, et selon l'assureur d'affiliation, être informé des services que ce dernier peut lui offrir. Aujourd'hui, nous sommes allés plus loin dans notre idée pour élargir les liens.

Une nouveauté dans l'univers Isidoor : Mon Isidoor, un espace personnel et sécurisé pour les salariés de la branche.

Mais Mon Isidoor est également un véritable outil de communication pour les établissements qui permettra de dématérialiser les relations avec les salariés. Chaque établissement pourra l'utiliser comme un Intranet RH et pourra notamment délivrer de l'information (situation sanitaire, organiser une réunion), transmettre des documents (contrat, notices d'information, plannings, bulletins de salaire, ...). A terme, il pourrait devenir un formidable outil de gestion RH collaboratif pour chaque établissement et permettre de gérer les plannings réalisés, la déclaration d'un arrêt maladie, etc.

Article rédigé par Frédéric Hul, directeur du pôle SI à la Fédération nationale des Ogec.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à voir ou revoir le replay :

<https://live.fnogec.org/Pages/Conference.aspx?SessionId=44>

| Conclusion



ISI Day 2021 : bilan, perspectives et remerciements par Frédéric Hul, directeur du pôle SI

La forte mobilisation autour de cette première journée digitale organisée par la Fédération nationale des Ogec confirme que la transition digitale est un enjeu important pour les Ogec, et que ses différents aspects sont au centre de vos préoccupations.

C'est en effet plus de 600 personnes qui ont participé aux différentes conférences proposées le 7 avril 2021. Dans le contexte actuel, les défis liés à la préparation de cette journée étaient pourtant nombreux. Ce fut, tout d'abord un défi organisationnel : une majorité des présentateurs intervenaient depuis leur domicile ou leur lieu de travail, avec tous les aléas que cela suppose. Ce fut également un défi technique, une douzaine de conférences ont été retransmis sur deux « chaînes » en simultané. Pour ceux qui n'ont pas pu participer, les « replay » de chaque intervention sont disponi-

bles sur la plateforme **FDO Live**, ainsi que sur les salons virtuels. A l'issue de cette journée, plusieurs chantiers s'ouvrent à nous :

- La cybersécurité : nous avons présenté lors d'un atelier, un outil d'autodiagnostic utilisable dès aujourd'hui par l'ensemble des salariés et des bénévoles, pour mesurer leur cyber-prudence. Nous préparons également un outil de gestion des risques liés au digital pour protéger l'Ogec ...
- L'accompagnement : vos questions sont nombreuses sur le digital et la Fédération nationale des Ogec doit s'organiser pour apporter un conseil, à chaque

région. La notion de « Digital Mentor » évoquée dans la conférence de clôture est une piste de travail ...

- La formation : un projet est en cours pour vous permettre d'identifier les besoins en formation au sein de votre établissement. Au sein de la branche, nous devons mettre en place des mécanismes facilitant l'accès à ces formations.

Par ailleurs, à partir de la rentrée 2021/2022, des webinars seront organisés régulièrement en attendant la prochaine ISI Day.



Frédéric Hul
Directeur du pôle SI
Fnocec



” La notion de « Digital Mentor » évoquée dans la conférence de clôture est une piste de travail...

CONCLUSION

Remerciements



© Pexels

Merci à tous les intervenants pour leurs expertises et leur engagement au service de notre réseau fédératif.

REMERCIEMENTS :

La réussite de l'ISI Day 2021 est le fruit d'un travail d'équipe, en préparation depuis plus d'un an. Nous remercions vivement :

- l'animateur de cette édition, Olivier Valentin, Fédération des Ogec Île-de-France,
- les intervenants des entités suivantes : l'ANSSI, la Société Générale, Solidatech, la Mutuelle Saint-Christophe assurances, Olecio, la Fédération des Ogec Grand Est, l'URADEL et le CAEC de Bretagne.



© Pexels

A très bientôt pour un prochain rendez-vous ISI Day !

Retrouvez l'intégralité de nos replay sur : <https://live.fnogec.org/?EventId=ID2021>

Les partages d'expériences

Nous remercions également :

- Maha Richard (Chef d'établissement Sainte Élisabeth - Paris 15ème),
- Pauline Tardif (Chef d'établissement de l'école Saint Joseph - Saint-Henri à Bignan, Morbihan),

- Pierre-Marie Argouarc'h (Directeur de l'expérience collaborateur & de la transformation Française Des Jeux).
- les membres du GTSI¹ pour leur implication dans l'organisation de cette journée.

¹ Groupe de Travail Systèmes d'Information de la Fédération des Ogec.

Entrainement cérébral : saurez-vous résoudre ces grilles de sudoku ?

Règles du jeu :

Un sudoku classique contient 9 lignes et 9 colonnes, soit 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de 9 cases. Une vingtaine de chiffres sont placés, il vous reste à trouver les autres. Trois grilles pour trois niveaux de difficultés : facile, confirmé et expert.

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9



Prière du Pape François « Marie, femme de l'écoute, ouvre nos oreilles » :

"Marie, femme de l'écoute, ouvre nos oreilles : fais que nous sachions écouter la Parole de ton Fils Jésus entre les mille paroles de ce monde ; fais que nous sachions écouter la réalité dans laquelle nous vivons, chaque personne que nous rencontrons, en particulier celle qui est la plus pauvre, démunie, en difficulté. Marie, femme de la décision, illumine notre esprit et notre cœur, pour que nous sachions obéir à la Parole de ton Fils Jésus, sans hésitations ;

donne-nous le courage de la décision, de ne pas nous laisser entraîner pour que d'autres orientent notre vie. Marie, femme de l'action, fais que nos mains et nos pieds aillent « en hâte » vers les autres, pour apporter la charité et l'amour de ton Fils Jésus, pour apporter, comme toi, dans le monde la lumière de l'Évangile. Amen."

Pape François à Rome le 31 mai 2013

ISI Day

7 AVRIL
2021



Réussir sa transformation digitale

transformation digitale

cybersécurité

RGPD

gestion augmentée

maturité numérique

Retrouvez-nous sur [fdolive](#)

Événement
100%
digital